



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Trente-cinquième session

Thimphou (Bhoutan), 17-20 février 2020

Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique - résultats et priorités

Résumé

Le Cadre stratégique de la FAO, révisé en 2016-2017, définit des orientations à appliquer aux activités techniques de la FAO et à ses programmes stratégiques pour répondre aux priorités et garantir l'obtention de résultats au niveau des pays. Le Plan à moyen terme 2018-2021 (révisé) et le Programme de travail et budget 2020-2021 ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième et unième session en juin 2019. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) qui y sont énoncés.

Après la tenue de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique en 2018, la FAO a centré les travaux menés en 2018-2019 dans la région Asie et Pacifique sur cinq initiatives régionales, à savoir: Défi «Faim zéro», Croissance bleue, changement climatique, «Un monde, une santé» et Initiative interrégionale en faveur des petits États insulaires en développement du Pacifique. Les autres programmes et domaines d'action prioritaires ont été les suivants: renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, appui au développement des données et statistiques agricoles, promotion de la production agricole et du développement rural durables, amélioration de la résilience face aux menaces et aux urgences concernant l'alimentation et l'agriculture et soutien de la gestion et de l'utilisation durables, efficaces et équitables des ressources naturelles.

La FAO s'est efforcée de relever les défis et de répondre aux priorités de la région Asie et Pacifique d'une manière cohérente, homogène et coordonnée, afin d'obtenir des résultats significatifs à l'échelle des pays. Ces efforts ont permis d'améliorer la pertinence et la cohérence des engagements mondiaux au regard des priorités régionales et ont facilité l'adoption d'une approche intégrée, pluridisciplinaire et intersectorielle en matière d'exécution au niveau des pays. Les initiatives régionales ont reçu l'approbation de la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session (juin 2019) mais, comme l'a souligné la récente évaluation du cadre de résultats stratégiques de l'Organisation, les initiatives régionales actuelles en tant que mécanismes garantissant l'exécution efficace et l'impact des contributions de la FAO à la réalisation des objectifs stratégiques dans la région ont des limites. C'est pourquoi, la FAO propose maintenant d'améliorer l'approche de leur mise en œuvre dans la région Asie et Pacifique pendant l'exercice biennal 2020-2021. Toutes les initiatives régionales feront l'objet d'une refonte afin que leur nombre soit ramené à quatre et, parallèlement, leur champ d'application sera élargi pour englober certains domaines importants, notamment la gestion durable des ressources naturelles, la lutte

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

contre la déforestation et la gestion et l'utilisation durables de l'eau dans la région. Ces initiatives régionales améliorées seront ancrées dans les activités de la FAO grâce à la mise en place de 14 domaines programmatiques prioritaires qui garantiront l'obtention de résultats tangibles et mesurables contribuant à accroître l'impact, ce qui répond également aux recommandations de l'évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO. Dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau cadre de résultats stratégiques de l'Organisation au niveau institutionnel, l'amélioration de l'approche relative à la mise en œuvre des initiatives régionales, et notamment la définition de domaines programmatiques prioritaires, peut ouvrir la voie à une reformulation éventuelle des priorités à l'échelon régional dans le cadre global de résultats stratégiques de l'Organisation après 2021.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

- Reconnaître le travail accompli au titre des programmes stratégiques, ainsi que les résultats obtenus par la FAO en 2018-2019 dans le cadre des initiatives régionales et dans les autres domaines d'action clés, au regard des principales priorités définies par la Conférence régionale à sa trente-quatrième session;
- Reconnaître l'importance que revêt le Cadre stratégique, qui définit des orientations à appliquer aux activités techniques de la FAO, pour que celle-ci réponde aux priorités de la région et obtienne des résultats effectifs au niveau des pays;
- Prendre note de la concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD qui y sont énoncés;
- Prendre note de l'importance que revêt la production permanente de produits et services normatifs et vecteurs de connaissances, comme les réglementations, les directives d'application volontaire, les instruments juridiques et les études de portée nationale ou régionale, ainsi que le dialogue sur les politiques fondé sur des données factuelles;
- Prendre note de la nouvelle Initiative Main dans la main grâce à laquelle la FAO appuiera dans la région des actions fondées sur des éléments concrets et pilotées et prises en main par les pays, pour accélérer la transformation de l'agriculture et le développement rural durable afin d'éradiquer la pauvreté (ODD 1) et la faim et toutes les formes de malnutrition (ODD 2). De cette manière, ces actions contribueront à l'obtention de tous les autres ODD dans la région;
- Approuver la refonte des initiatives régionales pour l'exercice biennal 2020-2021 en quatre initiatives régionales élargies articulées autour de 14 domaines programmatiques, sur la base des tendances et enjeux principaux de la région, notamment les ODD et le changement climatique, et de l'expérience acquise avec les initiatives régionales en 2018-2019;
- Formuler des orientations relatives à l'élaboration du nouveau cadre de résultats stratégiques au niveau régional pour déterminer les domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO après la période 2020-2021

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

Introduction

1. Le Plan à moyen terme 2018-2021 de la FAO et le Programme de travail et budget 2020-2021 ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session en juin 2019. Le Plan à moyen terme définit les objectifs stratégiques et les résultantes qui doivent être mis en œuvre par les Membres et la communauté internationale avec l'appui de la FAO, conformément au Cadre stratégique révisé approuvé par la Conférence de la FAO en juin 2017¹. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD qui y sont énoncés, et a souligné qu'il fallait mener à bien la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement².

2. L'*annexe* web 1 présente un aperçu des programmes stratégiques de la FAO et fait apparaître la concordance avec les ODD.

3. Comme indiqué dans le document relatif aux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021³, la FAO vise l'objectif Faim Zéro ainsi que l'amélioration des moyens d'existence grâce à de *meilleures pratiques de production*, une *meilleure nutrition*, un *meilleur environnement* et de *meilleures conditions de vie*.

4. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit le contexte dans lequel la FAO et ses États Membres œuvreront ensemble à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des cibles spécifiques aux pays. Étant donné que l'alimentation et l'agriculture sont les clés de la réalisation du Programme 2030, la FAO est idéalement placée pour faire office d'intermédiaire capable d'aider tous les pays à atteindre les objectifs du Programme 2030 et tout particulièrement l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté) et l'ODD 2 (éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition).

5. Soucieuse de stimuler la réalisation des ODD 1 et 2 tout en contribuant aux autres ODD, la FAO a lancé l'«Initiative Main dans la main», une initiative fondée sur des éléments concrets et pilotée et prise en main par les pays, pour accélérer la transformation de l'agriculture et le développement rural durable. L'initiative contribue à combler le déficit alimentaire, à soutenir le développement économique, à mettre fin à la malnutrition et à réduire les incidences sur l'environnement, grâce à un mécanisme d'«appariement» qui met en relation les pays enregistrant les taux les plus élevés de faim et de pauvreté avec les pays développés et établit des partenariats à tous les niveaux⁴.

6. Le Cadre stratégique fait l'objet d'un examen tous les quatre ans⁵ et, dans ce contexte, l'examen aboutissant à l'établissement du prochain Cadre stratégique débutera en 2020, en vue de la présentation du document final à la Conférence de la FAO à sa quarante-deuxième session, en 2021⁶. Étant donné que la tenue des sessions des conférences régionales constitue la première étape du calendrier relatif à la participation des organes directeurs et à l'exercice de leur rôle de surveillance, la présente Conférence régionale est invitée à donner des indications concernant les domaines prioritaires régionaux pendant la période 2020-2021 et au-delà, dans le but d'orienter les activités régionales en cours et dans la perspective de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

¹ C 2017/7.

² CL 163/4, Note d'information n° 2, novembre 2019. La note fournit des informations plus détaillées sur la participation de la FAO au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

³ CL 163/3.

⁴ CL 163/6, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur l'Initiative Main dans la main.

⁵ Textes fondamentaux, volume II, section F. «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats», paragraphe 1.a).

⁶ CL 163/4, Note d'information n° 1, novembre 2019. La note donne des informations plus détaillées sur le processus de consultation lié à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

7. L'examen du Cadre stratégique portera essentiellement sur les aspects suivants: concordance du cadre de résultats avec le Programme 2030, renforcement des synergies et partenariats stratégiques dans le cadre de mécanismes tels que l'Initiative Main dans la main et détermination des domaines prioritaires à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale.

8. Outre son harmonisation avec le Programme 2030, le nouveau cadre de résultats devra mieux intégrer les résultats de la FAO au niveau des pays, en conciliant les priorités spécifiques propres aux Membres et les priorités institutionnelles de l'Organisation, lesquelles sont également fixées par les Membres dans le Cadre stratégique. Dans ce contexte, il convient de noter que, compte tenu du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les activités de la FAO au niveau des pays doivent s'inscrire parfaitement dans le Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable, qui est l'instrument principal de planification et de mise en œuvre des activités de développement menées par les organisations des Nations Unies dans chaque pays (l'*annexe* web 3 donne des informations détaillées sur ce plan-cadre et ses liens avec les cadres de programmation par pays de la FAO).

9. Les initiatives régionales ont tenu lieu de mécanisme de mise en œuvre à l'échelle des pays, en visant à renforcer l'impact des activités de la FAO relatives aux principales priorités de chaque région. Les participants à la trente-quatrième session de la Conférence régionale se sont penchés sur les réalisations de la FAO dans la région et ont déterminé les domaines d'action prioritaires à prendre en compte au titre des cinq initiatives régionales en 2018-2019: Défi Faim zéro, Croissance bleue, changement climatique, «Un monde, une santé», Initiative interrégionale en faveur des Petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique. Toutes ces initiatives régionales ont reçu l'approbation de la Conférence de la FAO, à sa quarante et unième session, en juin 2019.

10. Le présent document propose une approche améliorée de la mise en œuvre des initiatives régionales dans la région pendant l'exercice biennal 2020-2021, compte tenu des conclusions récentes de l'évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO et des observations des pays membres, qui ont fait valoir que, concrètement, les initiatives régionales ne permettaient guère de garantir l'exécution efficace des contributions de la FAO à la réalisation des objectifs stratégiques dans la région Asie et Pacifique. Toutes les initiatives régionales feront l'objet d'une refonte afin que leur nombre soit ramené à quatre et, parallèlement, leur champ d'application sera élargi afin d'englober certains domaines importants, notamment la gestion durable des ressources naturelles, en particulier la lutte contre la déforestation et la gestion et l'utilisation durables de l'eau dans la région. Les initiatives régionales élargies soutiendront d'une manière plus ciblée le Cadre stratégique de l'Organisation et les pays aux fins de la réalisation des ODD. Les initiatives régionales tireront parti des liens concrets établis avec les activités de la FAO grâce à un dispositif complémentaire de 14 domaines programmatiques prioritaires permettant d'obtenir des résultats et un impact plus facilement mesurables et en prise sur les préoccupations régionales ainsi que sur les besoins et priorités des pays, et ce, d'une manière intégrée et pluridisciplinaire. Après la période 2020-2021 et dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau cadre de résultats stratégiques de l'Organisation, l'amélioration de l'approche relative à la mise en œuvre des initiatives régionales peut ouvrir la voie à la reformulation éventuelle des priorités à l'échelon régional au sein du cadre global de résultats stratégiques de l'Organisation.

11. Le document est divisé en deux parties principales:

- a. La partie I décrit les résultats obtenus dans la région en 2018-2019, l'accent étant mis sur les initiatives régionales dans le contexte des priorités convenues pour les activités menées par la FAO dans la région.
- b. La partie II présente un aperçu des tendances et des faits nouveaux dans la région, les domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO et les initiatives régionales améliorées appuyées par les nouveaux domaines programmatiques prioritaires.

I. Résultats obtenus dans la région

12. L'action que la FAO mène dans la région Asie et Pacifique aide les Membres à atteindre l'ODD 2 et d'autres ODD, grâce aux activités de terrain et aux travaux normatifs menés aux échelons national, régional et mondial, dans le cadre des cinq objectifs stratégiques de l'Organisation et de cinq initiatives régionales.

13. La FAO améliore en permanence ses réponses aux besoins des pays en mettant à disposition ses connaissances spécialisées et techniques pluridisciplinaires de qualité et ses avis en matière de politiques, au titre du Cadre de programmation par pays et conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. La FAO a également privilégié l'appui aidant ses Membres à prévoir les évolutions futures et à mettre en place des actions en lien avec les défis rencontrés au niveau des pays, notamment les effets du changement climatique, l'amélioration de la résilience face aux chocs et catastrophes anthropiques et naturels, la diversification de la production alimentaire et de l'alimentation, et les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes. En outre, l'Organisation prend les devants s'agissant de s'attaquer aux problèmes d'apparition récente dans la région, comme l'extension de l'urbanisation, la mutation des systèmes alimentaires, l'accroissement du commerce international et l'appauvrissement de la biodiversité.

14. De plus en plus, la FAO recourt à des approches programmatiques et coordonnées au titre des initiatives régionales pour cadrer et mettre en œuvre ses activités à l'échelon régional ou national et favoriser ainsi la cohérence et l'obtention d'un impact. En témoignent les efforts consentis depuis deux ans par l'Organisation pour fournir un appui et participer à certains processus sous-régionaux, comme l'élaboration et la mise en œuvre du cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le Pacifique visant à améliorer la sécurité alimentaire des PEID de cette région. Par ailleurs, la FAO modifie son appui d'une manière croissante et cohérente pour soutenir en amont les activités relatives aux politiques et à la planification stratégique concernant l'investissement dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans l'agriculture, tout en encourageant l'élargissement des partenariats en vue de favoriser le dialogue inclusif et l'appropriation des résultats obtenus en matière de développement.

15. La FAO a mis au point des produits analytiques de qualité et a organisé des manifestations de haut niveau rassemblant divers acteurs de la communauté mondiale afin de présenter les données factuelles et les enseignements tirés de l'expérience, d'examiner les innovations et de créer une dynamique. Pour 2018 et 2019, il convient de citer: l'Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région Asie et Pacifique, «Dynamic Development, Shifting Demographics, Changing Diets» (développement en marche, démographie en mouvement et régimes alimentaires en mutation), «Forest Futures: Sustainable Pathway for forests, landscape and people in the Asia-Pacific Region» (trajectoires durables pour les forêts, les paysages et les populations de la région Asie et Pacifique), la manifestation mondiale de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et de la FAO «Accélérer l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde» tenue en 2018 en Thaïlande, la réunion consultative régionale sur l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles de la région Asie et Pacifique en 2019 en Thaïlande, la «Semaine forestière de l'Asie et du Pacifique» en 2019 en République de Corée, et la «Semaine de l'agriculture dans le Pacifique» en 2018 au Vanuatu et en 2019 au Samoa. Plusieurs de ces manifestations, produits de connaissances et axes de travail ont servi de tremplin à l'élaboration de produits de connaissances et à l'organisation de manifestations au niveau des pays.

16. L'*annexe* web 2 présente un aperçu et une évaluation des résultats obtenus dans la région à l'échelon des produits – Contribution des résultats obtenus dans la région Asie et Pacifique aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019.

Résultats des initiatives régionales

Initiative régionale sur le «Défi Faim zéro»

17. De grands progrès ont été accomplis en matière de réduction de la faim dans la région Asie et Pacifique, cependant l'éradication de la faim et de la malnutrition demeure un défi dont les ODD rendent compte. L'objectif Faim zéro suppose de ne laisser personne de côté pour ce qui est de la faim et de toutes les formes de malnutrition. En 2018-2019, l'initiative a permis d'obtenir des résultats dans les trois grands domaines d'action présentés ci-après.

18. *Renforcement de l'environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et systèmes alimentaires durables*: depuis la trente-quatrième session de la Conférence régionale, le Timor-Leste a officiellement exprimé sa détermination à éradiquer la faim et la malnutrition⁷, et un appui technique à la formulation de la stratégie nationale de développement agricole et de la stratégie nationale de mécanisation ont bénéficié d'un appui technique au titre de l'initiative régionale. Les Fidji, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Viet Nam ont soit lancé soit entériné le Défi national Faim zéro, la stratégie nationale liée à ce défi et/ou le plan d'action national concernant la sécurité alimentaire et la nutrition. Le Bangladesh, le Cambodge, l'Indonésie et le Myanmar intègrent la question de la nutrition dans les actions relatives à l'agriculture et à la filière alimentaire. L'initiative régionale a également permis de fournir un appui technique à la formulation de la stratégie nationale de recherche et de développement agricoles axée sur l'objectif Faim zéro en Afghanistan. Le mécanisme «Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation» (FIRST), mis en place en partenariat avec l'Union européenne, continue à apporter un appui à dix pays de la région.

19. *Amélioration du suivi et de l'analyse des données à l'intention des hauts responsables dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition*: la FAO a encouragé l'intégration systématique des questions de l'alimentation, de la sécurité nutritionnelle et de l'agriculture dans le débat national sur les ODD en Afghanistan, ainsi que la mise en œuvre d'un système national d'information et d'alerte rapide relatif à la sécurité alimentaire au Timor-Leste et d'un système d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Pakistan. En Indonésie, au Pakistan et aux Philippines, la FAO a aidé les principaux organismes publics et d'autres parties prenantes à renforcer leurs capacités en matière de collecte et d'analyse de données ventilées par sexe afin d'améliorer le suivi de la réalisation des ODD. Au Bangladesh et au Pakistan, la FAO a fourni un appui technique pour procéder à l'actualisation du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire national afin de faciliter l'analyse de l'insécurité alimentaire chronique et aiguë, et a aidé le Pakistan à mettre en œuvre des cadres politiques complets en matière de sécurité alimentaire aux niveaux national et provincial.

20. *Promotion de la diversification et de l'intensification durable de l'agriculture au service de systèmes alimentaires qui tiennent compte de la nutrition et soient résilients face aux aléas climatiques*: en partenariat avec le Système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), des universités et des partenaires du développement, l'initiative régionale a favorisé la diversification de l'agriculture et l'apport d'un appui aux zones défavorisées dans la région Asie et Pacifique dans le cadre de l'initiative «Future Smart Food» (aliments intelligents du futur), grâce à la promotion des espèces cultivées sous-utilisées au Cambodge, en Inde, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Népal.

21. En 2019, la FAO a organisé en Thaïlande, conjointement avec le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), une consultation régionale concernant les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. La consultation a porté sur un projet de document ayant trait à la façon dont il faut transformer les systèmes alimentaires pour mettre fin à toutes les formes de

⁷ Les autres pays qui ont officiellement déclaré leur détermination à éradiquer la faim et la malnutrition sont le Cambodge, les Fidji, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, le Népal, la Thaïlande et le Viet Nam.

malnutrition, en vue de la mise en forme définitive des directives volontaires et de leur présentation pour adoption pendant la session plénière du CSA en 2020⁸.

Initiative régionale sur le changement climatique

22. L'initiative régionale est harmonisée avec les résultantes de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique. Elle aide les pays membres à planifier et à mettre en œuvre des actions relatives au changement climatique et à en rendre compte, et aussi à accéder au financement pour le climat afin de pouvoir mettre en place des systèmes agricoles résilients à faible émission tout en promouvant la contribution du secteur à l'Accord de Paris, au Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

23. *Amélioration des activités, du suivi et de l'établissement des rapports en matière d'action climatique:* la FAO a aidé les pays à accéder au financement mondial pour le climat afin qu'ils puissent mettre en œuvre les actions prioritaires nationales recensées dans les contributions déterminées au niveau national et les politiques et stratégies nationales relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes. Le changement climatique constitue une part importante du portefeuille du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dont le montant alloué à la région s'élève à 285 millions d'USD. Les projets du Fonds du FEM pour les pays les moins avancés menés au Bangladesh, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar promeuvent les systèmes de pêche résilients, l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques et le recours aux services climatiques améliorés à l'appui d'une agriculture et de moyens d'existence résilients.

24. La FAO a constitué une réserve de projets relevant du Fonds vert pour le climat dans la région Asie et Pacifique en partenariat avec les pays membres. Il s'agit de projets à part entière approuvés en 2019 (Népal et Pakistan) et d'un certain nombre de projets d'appui à la préparation et aux activités préparatoires. Le Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans la région fournit des données et des informations cruciales s'agissant de plaider pour l'investissement dans la réduction des émissions de ce type et, de plus, aide les États Membres à accéder au financement climatique mondial notamment au titre du Fonds vert pour le climat et du FEM.

25. La FAO a publié une analyse régionale des contributions déterminées au niveau national dans la région Asie et Pacifique, qui met en lumière les possibilités de renforcer les contributions propres au secteur dans ce cadre et donne des indications pour accélérer la mise en œuvre et l'expansion de ces contributions dans le secteur agricole. En 2019, la FAO a lancé une initiative sur les paysages rizicoles durables en partenariat avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'agence allemande de coopération internationale, l'Institut international de recherche sur le riz et la Sustainable Rice Platform (plateforme sur la riziculture durable).

26. *Amélioration du profil de l'agriculture dans les actions relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe:* avec l'appui de la FAO, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a soumis à une proposition à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. La FAO intervient au Cambodge, en République démocratique populaire lao, en Mongolie, au Pakistan et au Timor-Leste pour renforcer le système d'information sur les dégâts et pertes agricoles après une catastrophe et accroître la contribution du secteur au suivi et à l'établissement de rapports en lien avec le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et les ODD qui s'y rapportent. La FAO aide aussi les pays membres à élaborer des stratégies et des plans d'action en matière d'adaptation du secteur agricole au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes.

⁸FAO. 2019. Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, avant-projet. Rome. (Voir

http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1819/Nutrition/Regional/MZ841_CFS_Food_Systems_Nutrition_Zero_Draft_fr.pdf).

27. *Promotion des approches et technologies novatrices:* la FAO s'est attachée à aider ses Membres et ses partenaires à utiliser et à parfaire les technologies avancées d'évaluation et de planification, comme le zonage agroécologique, la modélisation permettant de prévoir la capacité d'adaptation des cultures et de l'affectation des terres au climat ou le système de modélisation des effets du changement climatique sur l'agriculture, et à renforcer les services agrométéorologiques et les systèmes d'alerte rapide, à l'appui d'une agriculture résiliente face aux aléas climatiques, y compris la gestion des risques liés aux ravageurs et aux maladies. D'une manière croissante, l'Organisation apporte un soutien aux pays pour ce qui est de l'utilisation des technologies de l'information et des communications afin d'améliorer la qualité et la rapidité de la collecte et de la diffusion des données.

28. *Gestion et utilisation durables des ressources naturelles:* la FAO a aidé les gouvernements (Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Myanmar, Népal, Thaïlande, Viet Nam et d'autres) à mettre au point des modes novateurs d'exploitation des ressources à l'échelle du paysage pour parvenir à une gestion durable des ressources en terre et en eau à des fins de production alimentaire. La FAO a étendu la restauration des paysages forestiers en Asie et a épaulé l'ASEAN s'agissant de lancer des directives pour le développement de l'agroforesterie. Avec l'appui de la FAO, le Ministère de l'environnement et des forêts de la République d'Indonésie a publié le tout premier rapport sur l'état des forêts en Indonésie, qui a été rendu public à l'échelle mondiale lors de la session du Comité des forêts de la FAO tenue en 2018. En Afghanistan, en Iran, au Myanmar et au Pakistan, la FAO a renforcé la capacité des praticiens à conduire une comptabilité de l'eau détaillée face à la pénurie d'eau. En Asie du Sud, la FAO a soutenu la concertation de haut niveau sur les politiques et le développement d'un outil d'orientation en ce qui concerne l'irrigation à énergie solaire et les risques relatifs aux eaux souterraines.

29. *Prise en compte de la question de la biodiversité dans les secteurs agricoles:* la FAO a participé à l'organisation de la consultation régionale sur la prise en compte de la question de la biodiversité dans les secteurs agricoles. Le dialogue multipartite a porté sur les mesures à prendre pour appuyer le processus actuel d'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 relevant de la Convention sur la diversité biologique. Au titre des moyens efficaces d'intégrer la question de la biodiversité, les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial sont aujourd'hui bien connus des pays de la région, d'autant plus que la FAO apporte un soutien complémentaire permanent aux pays pour renforcer les capacités.

Initiative régionale en faveur de la Croissance bleue

30. L'initiative régionale a aidé les pays membres à s'occuper de toute la gamme des activités concernées, notamment l'aquaculture, la pêche de capture et la protection et l'utilisation durables des écosystèmes et de la biodiversité aquatiques. La FAO a renforcé les capacités de dix institutions régionales et nationales en matière d'application des outils de gestion de la planification de l'aquaculture, et de 20 autres en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de gestion des risques connexes dans le contexte de l'aquaculture. La FAO a appuyé la démonstration et la transposition à plus grande échelle des pratiques de production intégrée agriculture-aquaculture, notamment en Indonésie et au Viet Nam.

31. Elle a organisé une consultation régionale sur la pêche et l'aquaculture résilientes face aux aléas climatiques dans la région Asie et Pacifique et a produit une publication à ce sujet afin de diffuser largement les connaissances, les réussites et les enseignements tirés de l'expérience. Elle a appuyé la conservation et l'utilisation durables des systèmes et de la biodiversité aquatiques dans les eaux continentales des pays membres, en particulier en Chine et en Indonésie.

32. Elle a aidé les pays en ce qui concerne la pêche durable et les diverses mesures visant à prévenir la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INDNR), et a notamment mené des actions de plaidoyer et assuré une assistance technique en collaboration avec des projets mondiaux, régionaux ou nationaux du FEM et du Programme de coopération technique.

Initiative régionale «Un monde, une santé»

33. Les stratégies «Un monde, une santé» sont mises en œuvre pour lutter contre les maladies d'origine alimentaire, les zoonoses, les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes et la résistance aux antimicrobiens, réduire les résidus de substances chimiques et créer un environnement propice à l'adoption des normes d'application volontaire et des codes d'usage dans la région Asie et Pacifique. En 2018-2019, la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique a achevé l'élaboration de deux projets de normes régionales pour les mesures phytosanitaires. Au titre du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières et en collaboration avec ses partenaires, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la FAO a épaulé ses Membres confrontés à des situations graves liées à des zoonoses, à des maladies infectieuses d'apparition récente et à d'autres menaces sanitaires, notamment la résistance aux antimicrobiens, dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé».

34. La FAO a renforcé la collaboration tripartite entre l'OIE, l'OMS et elle-même, ainsi que la capacité des pays à mettre en place des dispositions conformes aux normes du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux. La FAO mène des projets relatifs à la sécurité sanitaire des aliments, qui promeuvent la modernisation des cadres juridiques et réglementaires, dans cinq pays – le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, la Mongolie et le Népal. Des mesures «Un monde, une santé» ont été intégrées dans un cadre national de contrôle à l'importation fondé sur les risques au Myanmar, au Népal, aux Philippines et au Sri Lanka⁹. Les bureaux de pays de la FAO appuient et améliorent la coordination et la collaboration en matière de sécurité sanitaire des aliments avec les pouvoirs publics et les partenaires du développement dans le cadre de plateformes locales telles que le groupe de travail sur la sécurité alimentaire du Viet Nam. La FAO, l'OIE et l'OMS mènent une lutte stratégique contre la résistance aux antimicrobiens dans la région pour réduire la menace qu'elle soulève et garantir la disponibilité et l'utilisation efficace continue d'antimicrobiens dans l'agriculture et dans le contexte de la promotion de systèmes alimentaires durables et sans danger pour la santé.

35. L'appui fourni par la FAO pour lutter contre les maladies animales transfrontières a permis de renforcer les mécanismes de coordination régionale relevant de l'approche «Un monde, une santé» et de mobiliser des ressources pour financer la collaboration technique en matière de gestion des risques liés à la grippe aviaire hautement pathogène. Dans le cadre de son programme de lutte contre les maladies animales transfrontières, la FAO a mis en place des dispositifs régionaux de laboratoires de santé animale et d'épidémiologie vétérinaire pour s'attaquer à ces maladies et aux zoonoses en étroite coopération avec les pays de l'ASEAN et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale. La détection précoce de la peste porcine africaine et le déploiement de technologies portables de réaction de polymérisation en chaîne pour le dépistage de la grippe aviaire témoignent de l'efficacité du programme de lutte contre les maladies animales transfrontières mené par la FAO. L'Organisation a continué à aider les pays à juguler et à éradiquer les maladies animales transfrontières, notamment la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants. La FAO a mené avec les pays membres et au niveau de la région des actions spécifiques de préparation et d'intervention en cas de crise pour enrayer la propagation des maladies et contribuer ainsi à en atténuer les conséquences néfastes sur le secteur économique de l'élevage, sur les moyens d'existence connexes et, partant, sur la sécurité alimentaire des populations concernées.

36. En ce qui concerne les maladies transfrontières des plantes, l'Organisation a conçu et mis en œuvre des interventions d'urgence et des projets de renforcement des capacités pour lutter contre les infestations de chenilles légionnaires d'automne sur le maïs dans dix des 12 pays de la région où elles sont présentes. Une réunion consultative régionale sur les chenilles légionnaires d'automne en Asie a été organisée début 2019 et la FAO a appuyé la coopération Sud-Sud en déployant des spécialistes de pays tels que la Thaïlande pour aider d'autres pays à faire face à ces ravageurs et à appliquer des mesures agroécologiques. L'intervention d'urgence contre les criquets pèlerins menée avec un appui de la FAO

⁹ FAO. 2018. Ensuring the safety of imported food. (Voir <http://www.fao.org/3/ca0286en/CA0286EN.pdf>).

à l'échelle des pays a permis de contenir les dernières invasions de criquets en Inde, en Iran et au Pakistan.

Initiative interrégionale en faveur des PEID du Pacifique

37. Les activités menées par la FAO dans les PEID du Pacifique ont continué à mettre l'accent sur les domaines prioritaires recommandés par la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, notamment: la nutrition et la sécurité alimentaire, le développement de filières inclusives, les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes, la production durable et la résilience dans le contexte du changement climatique, et les données et analyses utiles à la prise de décision, au suivi et à l'évaluation. Ces priorités constituent autant de thèmes directeurs essentiels du cadre de programmation multipays relatif aux îles du Pacifique et ont pour but d'améliorer les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition.

38. La composante Pacifique de l'initiative interrégionale sur les PEID a été axée sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID. L'initiative a permis de mettre en œuvre le programme d'action mondial au moyen de l'établissement d'un Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique, mobilisant les pays et les partenaires du développement et comportant la fourniture de l'assistance technique nécessaire au titre du cadre de programmation multipays relatif aux îles du Pacifique. Un forum du Pacifique sur les systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition a été organisé en septembre/octobre 2019 dans le contexte de la deuxième Semaine biennale de l'agriculture dans le Pacifique, pour promouvoir une approche axée sur les systèmes alimentaires et encourager la conduite d'actions intersectorielles à l'appui de la mise en œuvre du Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique.

39. En vue de renforcer la base de données factuelles étayant la production et la consommation d'aliments sains et sans risque pour la santé, des forums et des politiques intersectoriels relatifs à l'alimentation et à la nutrition ont bénéficié d'un appui dans trois pays au titre du mécanisme «Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation» (FIRST). En outre, un certain nombre d'études de cas nationales ayant trait aux outils fiscaux et à la modélisation des politiques et quelques études promouvant la mise au point de programmes éducatifs scolaires sur l'alimentation et la nutrition sont maintenant disponibles pour éclairer les décisions politiques concernant la crise liée aux maladies non transmissibles qui sévit dans le Pacifique. Un dialogue avec les partenaires et des travaux préliminaires ont également été lancés afin de mettre à jour les tables de composition des aliments des îles du Pacifique.

40. La FAO a apporté une aide aux îles du Pacifique pour la collecte et l'analyse des données relatives à l'agriculture et à la nutrition et pour le suivi de la réalisation des ODD. L'assistance technique a été centrée sur la fourniture d'outils et de méthodes et sur la conduite de formations dans les domaines suivants: estimation de la prévalence de la sous-alimentation (ODD 2.1.1) et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (ODD 2.1.2), et sensibilisation aux indicateurs relatifs à l'ODD 14 dont la FAO est garante (ODD 14.4.1, 14.6.1, 14.7.1 et 14.b.1). En outre, des recensements agricoles nationaux sont actuellement menés dans trois pays avec une assistance technique de la FAO.

41. À l'appui du développement de systèmes agricoles résilients tenant compte de la nutrition, des sites pilotes d'adaptation aux effets du changement climatique et des exploitations modèles d'agroforesterie ou agroécologiques produisant notamment des espèces tolérantes aux aléas climatiques ainsi que des variétés végétales multifonctionnelles ont été établis dans un certain nombre de pays et une assistance technique a été fournie en matière de gestion des terres, des forêts et des écosystèmes agricoles. En lien avec les directives mondiales relatives à la pêche artisanale et le nouveau document d'orientation régional pour la gestion des pêches côtières (New Song for Coastal Fisheries), plusieurs gouvernements ont bénéficié d'une assistance technique qui leur a permis de renforcer les services qu'ils offrent aux communautés gérant leurs propres ressources, et notamment de rédiger des manuels sur la gestion communautaire de la pêche ou d'améliorer ceux qui existent et de former des agents de vulgarisation. Des forums ont été organisés en vue de permettre aux communautés d'examiner les

problèmes et les possibilités présentés par leurs systèmes actuels. De plus, une action visant à améliorer la sécurité est en cours avec les pêcheurs artisanaux du Pacifique.

42. À l'appui de la poursuite des activités concernant l'alimentation et la nutrition dans le Pacifique, la FAO a fourni dans cinq îles du Pacifique une assistance à l'élaboration de propositions destinées à être présentées au Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour financement.

43. Dans le but de favoriser le commerce et de renforcer les pratiques de contrôle qui promeuvent la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments, les petits exploitants agricoles, les pêcheurs et les agents du secteur de la transformation ont reçu dans plusieurs pays une assistance technique concernant l'agriculture contractuelle et la gestion des pertes après récolte, la création de valeur ajoutée, la sécurité sanitaire des aliments et les techniques de commercialisation. Des directives ont été développées à l'intention de l'Association micronésienne pour l'aquaculture durable en vue d'améliorer la planification des activités et de favoriser l'aquaculture durable dans cinq pays.

Résultats relatifs aux thèmes transversaux

Innovation et agriculture numérique

44. La FAO a appuyé l'élaboration de stratégies d'«e-agriculture» dans les pays, notamment, l'Afghanistan, le Bhoutan, la République démocratique populaire lao, la Mongolie, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, et Sri Lanka. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la FAO a contribué au lancement d'une application de traçage des animaux d'élevage à l'intention des petits éleveurs familiaux utilisant la technologie des chaînes de blocs. En 2019, la FAO a publié un document intitulé «E-Agriculture in Action: Blockchain for Agriculture» (e-agriculture: la technologie des chaînes de blocs au service de l'agriculture), qui démystifie la technologie, présente quelques réflexions sur les possibilités qu'offrent les systèmes reposant sur cette technologies et sur les défis soulevés, et documente des études de cas concernant l'utilisation de la technologie dans le secteur de l'agriculture.

Données, statistiques agricoles et suivi des ODD

45. La FAO a été pionnière s'agissant de fournir aux pays une formation et une assistance technique en matière de statistiques, principalement en lien avec l'alimentation et l'agriculture. En ce qui concerne les 21 indicateurs relatifs aux ODD dont la FAO est garante, des méthodologies internationales reconnues ont été mises en place et des modules de formation en ligne gratuits sont disponibles en anglais et sont en cours de traduction dans d'autres langues officielles du système des Nations Unies.

46. La FAO a contribué avec la Communauté du Pacifique à l'élaboration du Plan stratégique sur les statistiques de l'agriculture et des pêches et elle assure maintenant un appui technique afin d'en faciliter la mise en œuvre. Une assistance technique a également été fournie à l'appui de la conception et de la conduite de recensements et enquêtes agricoles au Bhoutan, au Cambodge, aux Fidji, en République démocratique populaire lao, au Myanmar, à Niue, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa et au Timor-Leste.

Égalité hommes-femmes et autonomisation des femmes

47. La FAO a généré une importante somme de connaissances pour étayer la formulation de politiques et de programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes et sensibiliser à la situation des femmes dans les zones rurales et aux inégalités entre les sexes dans les domaines relevant de son mandat. Des évaluations de l'égalité hommes-femmes par pays ont été menées dans le secteur agricole et d'autres secteurs ruraux au Bangladesh, aux Fidji, en Indonésie, aux Maldives, au Népal, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, dans les Îles Salomon, à Sri Lanka, aux Tonga, au Vanuatu et au Viet Nam, et ont débuté au Timor-Leste. En outre, la FAO a contribué à l'élaboration du rapport commun des organisations des Nations Unies intitulé «Pathways to Influence: Promoting the Role of Women's Transformative Leadership to Achieve the SDGs in Asia and the Pacific» (voies de l'influence: promouvoir le rôle moteur et porteur de transformations joué par les femmes pour atteindre les ODD en Asie et dans le Pacifique), rendu public à l'occasion de l'examen de Beijing +25.

48. La FAO a centré ses efforts sur le renforcement des capacités des pays membres et des partenaires en matière d'égalité hommes-femmes. L'Organisation a conduit des actions de renforcement des capacités ayant trait à la prise en compte des considérations d'égalité hommes-femmes et aux différents aspects de l'autonomisation des femmes, notamment l'intégration systématique de la problématique dans la formulation des politiques, la place des femmes dans l'élevage, et les filières tenant compte de ces questions, à l'intention des homologues des administrations nationales, au Cambodge, en Mongolie, au Népal, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka, et a organisé deux formations régionales pour les acteurs de la société civile au Népal. La FAO a appuyé la formulation et la mise en œuvre de projets axés sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes rurales au Cambodge, aux Maldives, au Népal, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Sri Lanka.

49. Pour favoriser le dialogue et la coopération intersectoriels et renforcer la détermination à lutter contre les inégalités entre les sexes qui touchent plus particulièrement les femmes et les filles des zones rurales, des réunions préparatoires régionales de haut niveau relatives aux soixante-deuxième et soixante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme et d'autres manifestations ayant trait à l'égalité hommes-femmes dans le secteur rural ont été tenues conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ONU-Femmes, le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organismes. En lien avec la Communauté socioculturelle de l'ASEAN et certaines organisations de la société civile, la FAO a plaidé pour que l'autonomisation des femmes et des filles résidant en milieu rural occupe une plus large place dans la réponse donnée par l'ASEAN au développement rural et à l'éradication de la pauvreté et dans l'élaboration de son plan directeur de développement rural et d'éradication de la pauvreté 2020-2025.

Partenariats

50. La FAO a renforcé ses partenariats dans la région, en travaillant en collaboration avec des entités sous-régionales, régionales et internationales. En 2018, la FAO a signé avec l'ASEAN un nouveau protocole d'accord concernant le renforcement de la coopération dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et la lutte contre la pêche INDNR. La FAO a consolidé sa collaboration avec l'Association sud-asiatique de coopération régionale, la Communauté du Pacifique, la Banque asiatique du développement et la Banque mondiale, par exemple avec cette dernière sur l'analyse des systèmes alimentaires urbains en Asie. L'Organisation a collaboré avec des institutions de recherche nationales spécialisées, notamment les centres du CGIAR, en offrant des avis sur les orientations et en assurant un renforcement des capacités.

51. La FAO est également déterminée à étendre sa collaboration régionale avec les autres organismes ayant leur siège à Rome: le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM. Dans le domaine de la nutrition et des systèmes alimentaires, la collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM et l'OMS a été encore renforcée. Pour la première fois en 2018 et de nouveau en 2019, l'aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été publié en tant que rapport commun. La coopération avec l'UNICEF a principalement porté sur l'élaboration d'un cadre relatif aux systèmes alimentaires pour les enfants et avec l'OMS sur la question de la vente d'aliments sains dans le secteur informel.

52. En 2018, la FAO a établi un partenariat unique en son genre avec les parlementaires en créant un groupe consultatif juridique FAO-Philippines, c'est-à-dire une plateforme de travail rassemblant des législateurs, la FAO et d'autres parties prenantes afin qu'ils puissent examiner les lois concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en débattre et se consulter mutuellement. La FAO a renforcé ses partenariats avec d'autres organismes internationaux et organisations de la société civile en vue de développer les capacités statistiques et d'appuyer la conduite de recensements et enquêtes agricoles et la compilation des indicateurs relatifs aux ODD, notamment avec l'Institut asiatique de technologie, l'Organisation internationale du travail, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, la Communauté du Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme,

l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et ONU Femmes¹⁰. Le resserrement de la collaboration avec le Partenariat asiatique pour le développement des ressources humaines dans les zones rurales a été formalisé par la signature d'un protocole d'accord visant à promouvoir la conduite d'actions améliorées cohérentes à l'appui de la réalisation des ODD dans la région Asie et Pacifique.

53. La FAO a affermi sa collaboration avec le secteur privé dans la région. Des pourparlers sont en cours concernant la mise en place d'un cadre de collaboration avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

54. Dans le but d'appuyer la gestion durable de la pêche au thon et la conservation de la biodiversité, la FAO a assuré une assistance technique dans les domaines suivants: réalisation d'inventaires de référence des requins, marquage des requins pour évaluer la mortalité après libération, directives pour la libération sans danger des animaux encerclés, analyse de l'efficacité des mesures visant à atténuer la capture des tortues de mer, et évaluations de la situation d'espèces spécifiques de requins. L'assistance a été fournie en partenariat avec l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique, la International Seafood Sustainability Foundation, la Communauté du Pacifique et la Commission des pêches pour le Pacifique central et occidental. De plus, la FAO a collaboré avec la Communauté du Pacifique pour assurer un appui technique et une assistance administrative au profit de la deuxième Semaine de l'agriculture dans le Pacifique, qui a coïncidé avec la tenue de la deuxième réunion conjointe FAO/Communauté du Pacifique des ministres de l'agriculture et des forêts des pays du Pacifique à Apia, au Samoa.

55. À l'appui des efforts déployés à l'échelon régional pour lutter contre les maladies animales transfrontières qui menacent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans la région, notamment avec l'apparition de la peste porcine africaine dans de nombreux pays, la FAO a étendu ses partenariats au-delà des partenaires internationaux tels que l'OIE et l'OMS, en collaborant avec le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce et le Bureau de l'aide aux victimes de catastrophes (Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)) afin d'améliorer la filière de production animale et de renforcer la capacité des pays et de la région à faire face aux nouvelles maladies animales transfrontières et à les gérer.

II. Domaines d'action prioritaires en 2020-2021 et au-delà

Tendances et faits nouveaux dans la région:

56. La région Asie et Pacifique couvre moins d'un quart de la surface terrestre mondiale mais accueille plus de la moitié (56 pour cent) de la population mondiale en 2020¹¹. La pression exercée sur les ressources va probablement s'alourdir puisque la croissance démographique prévue dans la région est de 12 pour cent d'ici à 2050. Parallèlement, l'urbanisation progresse rapidement, la proportion de citoyens étant passée de 31 pour cent en 1990 à 50 pour cent en 2020. Il n'en reste pas moins que les incidences les plus élevées de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire sont observées dans les zones rurales et les zones montagneuses.

57. La migration des jeunes vers les zones urbaines se traduit par le vieillissement de la main-d'œuvre agricole, la pénurie croissante de main-d'œuvre dans les ménages agricoles et la féminisation de l'agriculture (en particulier en Asie du Sud), ce qui a des conséquences sur l'adoption des nouvelles technologies¹². La migration déclenchée par des catastrophes anthropiques ainsi que par

¹⁰ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation internationale du travail (OIT), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP).

¹¹ FAO. 2019. Forest Futures - Sustainable pathways for forests, landscapes and people in the Asia-Pacific region: Asia-Pacific Forest Sector Outlook Study III. Bangkok. (Voir <http://www.fao.org/3/ca4627en/ca4627en.pdf>).

¹² FAO. 2018. Dynamic development, shifting demographics, changing diets. Bangkok, FAO.

des facteurs liés au changement climatique, notamment le stress hydrique, la baisse de la productivité des terres et la gravité et la fréquence croissantes des catastrophes, aura de plus en plus de conséquences néfastes sur l'utilisation des terres et l'agriculture.

58. La région Asie et Pacifique, la Chine et l'Inde en tête, est la région mondiale à la croissance la plus rapide, et c'est ainsi qu'elle représente aujourd'hui plus de 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial¹³. La croissance régulière de l'économie associée à l'expansion rapide de la classe moyenne entraînera une augmentation de la demande en produits agricoles. La structure économique des pays de la région subit une mutation rapide. La part de l'agriculture (y compris la foresterie, la pêche et l'aquaculture) dans la création de valeur ajoutée s'est effondrée au cours des dernières décennies alors que le secteur reste une source d'emploi majeure dans de nombreux pays. La mondialisation a provoqué des modifications importantes dans la production, la transformation, le commerce et la consommation des produits agricoles. Une réaction récente contre la mondialisation pourrait ralentir l'investissement, le commerce et le transfert de technologies dans le secteur agricole.

59. La région est confrontée à de multiples défis environnementaux, notamment le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité, la déforestation, la dégradation des bassins versants et l'intensification de la concurrence pour les ressources naturelles. Dans la région Asie et Pacifique, les dotations en ressources naturelles diffèrent de partout ailleurs dans le monde, notamment en ce qui concerne la terre. Les densités démographiques sont très élevées et, en conséquence, la surface agricole par habitant est plus faible en Asie que sur n'importe quel autre continent, et plus faible même encore dans les îles du Pacifique. Cette faiblesse se traduit par des exploitations agricoles de petite taille et une prépondérance de petits agriculteurs¹⁴.

60. Les pays de la région doivent faire face à de graves pénuries d'eau qui seront exacerbées par le changement climatique. Vingt et un pays ont voué, en moyenne, 35 pour cent de leurs forêts à la conservation du sol et de l'eau, mais les informations disponibles sont rares quant à la façon dont ces forêts sont effectivement gérées pour garantir la stabilité de l'offre en eau. Dans la région, le nombre de personnes vivant sur des terres agricoles dégradées est en hausse. L'arrêt et l'inversion du phénomène de dégradation des terres grâce à la restauration des forêts et des paysages apparaissent comme une priorité essentielle dans la plupart des pays.

61. Les pays de la région sont confrontés à la menace que constitue l'apparition de nouvelles maladies animales transfrontières, notamment la peste porcine africaine, qui a déjà eu des incidences tangibles sur l'offre alimentaire, en bouleversant les circuits commerciaux, les moyens d'existence des agriculteurs et les capacités des services de santé animale dans les pays concernés. Compte tenu de la nature de la peste porcine africaine, le risque est grand que la maladie se propage dans davantage de pays de la région et ait des incidences socioéconomiques non négligeables. D'autres maladies animales transfrontières endémiques telles que la fièvre aphteuse et la grippe aviaire hautement pathogène continuent à entraîner des pertes économiques et à présenter des risques pour la santé publique dans la région.

62. Par ailleurs, l'agriculture pratiquée dans la région contribue d'une manière importante au changement climatique (émissions de gaz à effet de serre imputables à l'élevage et à la riziculture, épandage d'engrais de synthèse, utilisation d'énergie sur les exploitations et changement d'affectation des terres). La hausse des températures dans la région aura des conséquences non seulement pour la qualité de l'environnement mais aussi pour l'aptitude à produire durablement des aliments à l'avenir.

63. La région a enregistré une croissance économique rapide au cours des dernières décennies (avec un taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant égal à 5 pour cent de 2000 à 2016), mais cette croissance a été accompagnée d'un creusement des inégalités de revenus, freinant ainsi la réduction de

¹³ FAO. 2019. Forest Futures - Sustainable pathways for forests, landscapes and people in the Asia-Pacific region: Asia-Pacific Forest Sector Outlook Study III. Bangkok. (Voir://www.fao.org/3/ca4627en/ca4627en.pdf).

¹⁴ FAO. 2018. Dynamic development, shifting demographics, changing diets. Bangkok, FAO.

la pauvreté¹⁵. Le recul de la faim marque également le pas, voire même s'inverse dans certains pays, et la plupart des pays de la région sont loin d'atteindre un certain nombre de cibles relevant de l'ODD2¹⁶.

64. À l'image de la diversité de la région, la persistance de la faim et de la pauvreté contraste avec l'augmentation des revenus, la modification des prix des aliments et l'urbanisation qui entraînent des changements dans les régimes alimentaires. On observe que la dépendance excessive à l'égard des aliments de base laisse progressivement la place à une alimentation plus diversifiée (comprenant, par exemple, davantage d'aliments d'origine animale, de fruits et de légumes) et à une consommation plus importante de matières grasses, de sucre et de sel et, dans les zones urbaines, à une demande croissante d'aliments faciles à préparer. Cette évolution a des incidences de plus en plus marquées sur la nutrition, notamment le développement de l'obésité et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, ainsi que sur le développement des filières et l'atténuation des pertes et des gaspillages de nourriture dans la région.

65. La complexité croissante des marchés agroalimentaires est due en partie au fait que les consommateurs cherchent des produits de qualité sans danger pour la santé au lendemain de diverses crises concernant la sécurité sanitaire des aliments. Les consommateurs choisissent désormais des denrées présentant certaines caractéristiques de qualité et produits et certifiés selon certains principes, notamment agriculture biologique, origine géographique et systèmes de production respectueux de l'environnement. L'agriculture biologique se développe rapidement en Asie mais les aliments biologiques n'en restent pas moins un marché de niche dans de nombreux pays. Cependant, plusieurs innovations institutionnelles sont potentiellement capables de stimuler la demande en reliant les producteurs et les consommateurs. Parmi les innovations de ce type, il y a la formation de clubs de commercialisation de produits biologiques, l'agriculture soutenue par les communautés et les systèmes de garantie participatifs.

66. Les nouvelles technologies se répandent rapidement, notamment la technologie des chaînes de blocs, la 4G et la 5G, l'internet des objets, et d'autres encore, bien qu'il existe un fossé numérique entre les pauvres et les non pauvres et entre les hommes et les femmes. Ces technologies, associées aux technologies traditionnelles telles que la mécanisation, auront des incidences sur la façon dont les aliments seront produits et déplacés d'un lieu à l'autre, et aussi sur la façon dont les ressources naturelles et l'environnement seront gérés dans la région. L'émergence d'une quatrième révolution industrielle combinant les systèmes physiques et biologiques et le monde numérique pourrait aussi influencer sur les lieux et les méthodes de production de nos aliments, quand on sait que l'agriculture urbaine et l'agriculture en laboratoire deviennent de plus en plus populaires.

Activités prioritaires de la FAO dans la région

67. Les activités menées par la FAO dans la région Asie et Pacifique pendant la période 2020-2021 et au-delà seront influencées par les tendances et les faits nouveaux évoqués plus haut et devront en tenir compte à l'avance. Il faudra également que la FAO obtienne des résultats d'une manière de plus en plus intégrée, pluridisciplinaire et intersectorielle à l'appui des efforts déployés par les pays membres pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et exploite ces résultats en collaboration avec les partenaires du développement afin de parvenir à un impact plus durable. Les cinq initiatives régionales (Faim zéro, Croissance bleue, changement climatique, «Un monde, une santé», et initiative interrégionale en faveur des PEID du Pacifique) ont, dans une certaine mesure, permis à la FAO de traiter les thèmes essentiels des objectifs stratégiques et fourni l'occasion d'expérimenter sur le terrain des offres interdisciplinaires. Néanmoins, comme l'a souligné la récente évaluation du cadre de résultats stratégiques de la FAO, les initiatives régionales sous leur forme actuelle, en tant que mécanismes garantissant l'exécution efficace des activités de la FAO et leur impact sur les contributions prioritaires à la réalisation des objectifs stratégiques dans la région ont

¹⁵ FAO. 2018. Dynamic development, shifting demographics, changing diets. Bangkok, FAO.

¹⁶ FAO. 2018. Asia and the Pacific Regional Overview of Food Security and Nutrition 2018 – Accelerating progress towards the SDGs. Bangkok, FAO.

concrètement démontré leurs limites. Les raisons en ont été l'absence de structure programmatique précise permettant d'obtenir des résultats tangibles, et le manque de mécanisme institutionnalisé permettant de mobiliser des ressources et d'appuyer la transposition à plus grande échelle des approches performantes. S'agissant de l'initiative régionale sur le Défi «Faim zéro», par exemple, sa portée trop ambitieuse ne s'est pas prêtée à l'obtention de résultats et effets concrets spécifiques, et les cinq initiatives régionales dans leur ensemble ne se sont pas attaquées suffisamment à tous les aspects importants liés à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles ni aux défis environnementaux auxquels la région est confrontée d'une manière croissante. Les futurs domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO gagneraient à être plus étroitement rattachés à des objectifs programmatiques tangibles qui témoignent des principales contributions de la FAO à la réalisation des ODD.

68. Pour l'exercice biennal 2020-2021, la FAO propose de procéder à la refonte des initiatives régionales afin d'en ramener le nombre à quatre et, parallèlement, de faire en sorte qu'elles portent comme il convient sur les domaines de plus en plus importants, comme la gestion durable des ressources naturelles et les défis environnementaux (par exemple, l'appauvrissement de la biodiversité et la déforestation dans la région). L'initiative régionale en faveur de la Croissance bleue sera intégrée dans l'initiative régionale élargie sur le changement climatique décrite plus loin. Les quatre initiatives régionales refondues soutiendront d'une manière plus ciblée le Cadre stratégique de l'Organisation et les pays aux fins de la réalisation des ODD. Elles seront ajustées comme suit:

- a. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition.
- b. Initiative régionale sur le changement climatique et l'amélioration de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles.
- c. Initiative régionale «Un monde, une santé» et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes.
- d. Initiative interrégionale en faveur des PEID du Pacifique axée sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience face aux aléas climatiques.

69. Ces quatre initiatives régionales seront mises en œuvre au moyen d'un dispositif complémentaire de 14 nouveaux domaines programmatiques prioritaires dans la région, qui seront en prise sur les besoins et les priorités des pays et seront sous-tendus par des travaux normatifs menés aux échelons régional et mondial. Les domaines programmatiques prioritaires sont établis de manière à ce que l'on puisse obtenir des résultats et un impact plus facilement mesurables et liés aux préoccupations régionales ainsi qu'aux besoins et priorités des pays, et ce, d'une manière intégrée et pluridisciplinaire. Les initiatives régionales améliorées, de même que les domaines programmatiques prioritaires, seront en outre appuyés par une structure axée sur les résultats et des approches connexes facilitant la mobilisation de ressources. La FAO pourra ainsi mettre au point et promouvoir des approches plus cohérentes et pluridisciplinaires à l'appui des ODD et des cibles concernés, comme le décrivent les paragraphes ci-après et la figure 2.

70. Après la période 2020-2021 et dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau cadre de résultats stratégiques de l'Organisation destiné à être présenté à la Conférence en juin 2021, l'approche améliorée adoptée pour les initiatives régionales dans la région peut conduire la FAO à envisager une nouvelle façon de travailler à l'échelon régional, dans un dispositif de domaines programmatiques affinés liés au nouveau cadre stratégique de l'Organisation.

Initiative régionale 1) sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition

71. On observe une recrudescence de l'insécurité alimentaire et de l'extrême pauvreté dans certaines parties de la région Asie et Pacifique, tandis que les chiffres relatifs au surpoids et à l'obésité progressent. Le travail effectué par la FAO pour faire en sorte que tout le monde puisse accéder chaque jour à des aliments de qualité en quantité suffisante nécessite un engagement politique plus déterminé et la conduite d'actions concertées par un large éventail d'acteurs, notamment les gouvernements, les parlementaires, les universités, la société civile, le secteur privé, les agriculteurs et les consommateurs. En s'appuyant sur des données factuelles issues de recherches et sur des études normatives, la FAO renforcera les capacités nationales de sorte que les pays puissent élaborer et mettre en œuvre des cadres politiques et juridiques et des plans d'investissement pour la réduction de la pauvreté et pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, surtout à l'intention des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, et ce dans le cadre d'une collaboration avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes concernés. L'initiative régionale aidera les pays à atteindre les ODD 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13 et 14.

Domaines programmatiques prioritaires connexes

72. **Transformation inclusive et durable des systèmes agricoles et alimentaires:** la FAO aidera les pays à tenir compte de l'alimentation et de l'agriculture dans des stratégies et plans d'action liés aux ODD mobilisant un vaste éventail de partenaires, les communautés et les autres parties prenantes. En renforçant les capacités, en mobilisant des investissements et en accélérant la dynamique relative à l'intégration et à la réalisation des ODD dans tous les secteurs, la FAO favorisera la transformation généralisée des systèmes alimentaires et agricoles en systèmes durables et promouvra les sociétés inclusives. La FAO élaborera un produit de connaissances régional sur les leçons politiques tirées des expériences de transformation agricole dans la région en vue de favoriser l'amélioration des politiques relatives à l'alimentation et à la nutrition au niveau des pays. La gestion durable des systèmes agricoles et alimentaires sera renforcée, notamment en encourageant la diversification de l'agriculture grâce à la mise en œuvre améliorée de l'initiative «Future Smart Food», l'agriculture numérique, l'agriculture tropicale et l'innovation.

73. **Diversification des aliments produits et consommés au service de régimes alimentaires sains et d'une meilleure nutrition:** la gestion durable des systèmes agricoles et alimentaires sera renforcée, notamment en encourageant la diversification de l'agriculture grâce à la mise en œuvre améliorée de l'initiative «Future Smart Food», l'agriculture numérique, l'agriculture tropicale et l'innovation. La FAO encouragera la production durable et intensive de cultures à haute teneur en aliments nutritifs et intelligentes face aux aléas climatiques afin d'enrichir la biodiversité des espèces cultivées. Elle épaulera également l'établissement des besoins énergétiques humains en Asie pour orienter l'étiquetage nutritionnel et appuiera la réforme des aliments et des boissons et les réglementations relatives à la promotion d'aliments mauvais pour la santé auprès des enfants. La FAO a déjà lancé une nouvelle collaboration avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides – CGIAR pour mener un programme conjoint visant à promouvoir les cultures sous-utilisées et à favoriser la diversification des cultures à l'appui de l'amélioration des pratiques alimentaires dans certains pays d'Asie et du Pacifique.

74. **Inclusion socioéconomique pour la réduction de la pauvreté rurale et le développement agricole durable:** avec le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, la FAO apportera un appui aux exploitants familiaux en menant des activités fortement axées sur les femmes et les jeunes. La FAO aidera également l'ASEAN en ce qui concerne l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans son programme de travail relatif au développement rural et à l'éradication de la pauvreté. Pour répondre à l'urbanisation rapide, la FAO soutiendra en collaboration avec l'ASEAN la formulation de politiques visant à réduire les risques climatiques par l'intermédiaire de politiques de protection sociale contribuant à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation face aux effets du changement climatique. Afin de favoriser un développement inclusif au sein du continuum urbain–rural dans les pays de l'ASEAN, la FAO aidera les Membres et l'ASEAN à élaborer des

stratégies de migration visant à accroître autant que possible les avantages de la migration saisonnière intérieure et interrégionale.

75. **Filières inclusives et pertes et gaspillages de nourriture:** la FAO aidera les pays membres et les organes régionaux à acquérir les capacités nécessaires à l'établissement de filières inclusives et durables, privilégiant les petits producteurs et leurs organisations ainsi que les petites et moyennes entreprises agricoles; et à améliorer la gouvernance des filières, notamment avec la mise en place de meilleurs cadres politiques et réglementaires concernant l'agriculture contractuelle, et avec la création de partenariats public-privé et l'autonomisation des femmes et des jeunes. La FAO appuiera également l'intégration de la question de la nutrition dans les systèmes alimentaires en intervenant sur les filières dans les zones rurales et urbaines. L'ASEAN, d'autres organes régionaux, les pays membres et les principales parties prenantes, notamment le secteur privé, seront consultés au sujet de la conduite d'actions promouvant la stratégie régionale relative aux pertes et aux gaspillages de nourriture, par exemple au moyen de l'intégration de cette question dans les programmes d'investissement ayant trait au climat.

76. **Systèmes alimentaires urbains durables:** la FAO élargit son programme relatif à l'alimentation urbaine, une composante qui ne cesse de gagner en importance s'agissant d'éradiquer la faim et de réduire la malnutrition au titre de l'ODD2 dans la région, en particulier au profit des communautés pauvres et vulnérables. La FAO mène actuellement, en partenariat avec la Banque mondiale, l'UNICEF et d'autres, des études régionales sur les systèmes alimentaires urbains en Asie. Elle élaborera ensuite des produits normatifs régionaux qui ouvriront la voie à l'offre d'une assistance technique plus solide aux niveaux national et local (municipal) en 2020-2021 en matière de gouvernance, politiques, réglementations et investissement relatifs à l'alimentation urbaine, pour favoriser l'établissement de liens urbains-ruraux, le raccourcissement des filières et une alimentation plus saine et diversifiée à l'intention des populations urbaines, en particulier pauvres et vulnérables.

RI 2) Initiative régionale sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles

77. Face à la croissance démographique et à l'alourdissement de la pression exercée sur les terres, l'eau, la pêche et les forêts, la FAO joue un rôle essentiel en appuyant l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et en faisant valoir la contribution stratégique de celles-ci à la satisfaction de la demande actuelle et future de la région. D'un autre côté, le changement climatique menace les efforts déployés pour garantir la sécurité alimentaire mondiale, éradiquer la pauvreté et parvenir à un développement durable. Les principaux objectifs de ce domaine prioritaire sont de réduire la dégradation des ressources naturelles jusqu'à un niveau durable, d'accroître la productivité des ressources et de conserver les ressources génétiques, ainsi que d'aider les pays en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, en favorisant les politiques et pratiques résilientes et durables et en promouvant des approches à l'efficacité démontrée, comme l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques et l'agroécologie. L'ancienne initiative régionale sur la Croissance bleue sera une composante importante de cette initiative régionale élargie car elle vise l'utilisation durable des écosystèmes d'eau de mer et d'eau douce mondiaux ainsi que la croissance durable de l'aquaculture régionale au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La FAO entend adopter des approches intégrées et globales pour renforcer les capacités nationales, encourager la collaboration régionale et définir des orientations techniques et politiques. L'initiative régionale aidera les pays à atteindre les ODD 1, 2, 12, 13, 14, 15 et 16.

Domaines programmatiques prioritaires connexes

78. **Pêche et aquaculture durables, y compris la lutte contre la pêche INDNR:** la FAO appuiera la transposition à plus grande échelle des pratiques et technologies novatrices d'aquaculture et de pêche pour favoriser la croissance durable du secteur et renforcer sa résilience face aux changements climatiques et socioéconomiques. L'acquisition et le renforcement des capacités permettant à la région d'adhérer au Code de conduite pour une pêche responsable, à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, aux Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale et à la

ligne de conduite de l'État du pavillon ainsi qu'aux Directives techniques pour une pêche responsable sont des domaines prioritaires. La FAO s'attachera tout particulièrement à aider les pays membres à formuler, à mettre en œuvre et à concrétiser leurs politiques et programmes à des fins d'harmonisation avec ces instruments internationaux.

79. Pendant l'exercice biennal 2020-2021, la FAO fournira un appui afin que ses Membres: renforcent les filières et circuits d'approvisionnement équitables et tenant compte de la question de l'égalité hommes-femmes dans les secteurs de l'aquaculture et de la pêche; améliorent la gestion de la santé animale aquatique et la gouvernance connexe, notamment en s'attaquant au risque de résistance aux antimicrobiens associé à l'aquaculture, qui menace la sécurité sanitaire des aliments et la santé publique; et renforcent la conservation de la biodiversité et de l'environnement aquatiques et des habitats halieutiques. La FAO aidera les Membres à lutter efficacement contre la pêche INDNR grâce à l'application efficace de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, des responsabilités de l'État du pavillon et d'autres instruments internationaux, en offrant un appui technique qui permettra de renforcer les dispositifs juridiques et politiques afin de combler les lacunes existantes et de réduire ainsi les possibilités de pratiquer la pêche INDNR dans la région.

80. **Pénurie d'eau:** les capacités régionales seront renforcées en matière d'analyse de la pénurie d'eau et de mise en œuvre de politiques et de stratégies d'investissement concernant l'eau dans le contexte du changement climatique. Le Programme de la FAO relatif à la pénurie d'eau dans la région Asie et Pacifique vise à ramener l'utilisation d'eau à usage agricole en deçà de limites durables et à préparer le secteur agricole à un avenir productif moins gourmand en eau. Plus précisément, ce programme mettra à disposition un cadre pratique permettant: d'évaluer l'ampleur de la pénurie d'eau et d'examiner les options en matière de gestion et de réponse à donner, par exemple l'amélioration de la gouvernance; et d'aider les pays partenaires à planifier et à mettre en œuvre des programmes de gestion adaptative dans le secteur de l'eau à usage agricole en Asie, en utilisant des outils et connaissances de pointe générés par le programme.

81. **Restauration des terres, y compris la gestion durable des forêts, la gestion durable des terres et des sols et la conservation de la biodiversité:** les principales actions relevant de ce domaine prioritaire s'inscriront dans le droit fil de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. En promouvant des solutions durables et un environnement porteur, la FAO aidera les pays membres à recenser les possibilités et les problèmes liés à la restauration des terres et à l'efficacité de l'utilisation des ressources. Dans le contexte de l'approche écosystémique et de l'agriculture numérique, la FAO encouragera l'intégration de pratiques de gestion novatrices dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de l'élevage et de la pêche en vue de transformer les systèmes alimentaires, les paysages et les moyens d'existence.

82. Elle appuiera aussi le renforcement des capacités des responsables des forêts et des exploitations agricoles, y compris les populations tributaires des forêts ou des arbres, concernant les compétences commerciales et l'accès aux marchés et aux technologies. Les investissements responsables et les technologies permettant d'atteindre les cibles relatives à la restauration et à la gestion durable des forêts seront promus et seront appuyés par des réseaux de partage des connaissances, des partenariats, des systèmes de microfinance et des mécanismes incitatifs.

83. **Réduction des risques de catastrophe et résilience face aux aléas climatiques:** la FAO contribuera au renforcement de la capacité des pays à transposer à plus grande échelle les actions ayant trait à l'adaptation au changement climatique, à l'atténuation du changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes, en privilégiant les solutions s'inspirant de la nature et les pratiques de l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques. Le rôle et la contribution du secteur agricole aux niveaux national et régional s'agissant de mettre en œuvre l'Accord de Paris, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et les ODD connexes et d'en rendre compte, seront mis en relief. La FAO appuiera le renforcement de l'information et des services climatiques et les outils et technologies innovants, comme le zonage agroécologique, les mécanismes d'alerte et intervention précoce et les programmes de protection sociale intégrés, pour améliorer la résilience face aux aléas

climatiques et aux catastrophes. De plus, les actions seront centrées sur l'amélioration de l'aptitude à utiliser des solutions techniques économes en eau et en engrais et à recueillir des données utiles à la prise de décision afin d'améliorer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques.

84. La FAO continuera à aider les pays membres à accélérer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, comme faisant partie intégrante du développement agricole durable et de la gestion des ressources naturelles, en collaboration avec les principaux partenaires intéressés. À cet effet, il faut notamment privilégier systématiquement l'agrobiodiversité et les solutions s'inspirant de la nature pour améliorer la résilience des écosystèmes et des systèmes alimentaires. La FAO appuiera aussi le renforcement des capacités de l'ASEAN et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale en ce qui concerne l'établissement de systèmes alimentaires durables et intelligents face aux aléas climatiques. Les conséquences que la forêt plantée a sur les petits éleveurs et la production animale et les moyens d'existence durables dans la sous-région du Grand Mékong seront examinées.

RI 3) Initiative régionale «Un monde, une santé» et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes

85. Les ravageurs et les maladies ne respectent pas les frontières, c'est pourquoi il faut mener une lutte nationale, régionale et mondiale coordonnée. «Un monde, une santé» est une approche intégrée visant à prévenir et à atténuer les menaces sanitaires aux interfaces animaux–humains–végétaux–environnement, dans le but de protéger la santé publique, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de favoriser les écosystèmes durables et de faciliter le commerce loyal. Elle suppose l'établissement de partenariats avec les organisations compétentes, en particulier les universités et les institutions de recherche. La FAO travaillera en étroite collaboration avec l'OIE, l'OMS et d'autres organisations présentes dans la région pour mobiliser toutes les parties prenantes et en renforcer les capacités afin de promouvoir la surveillance et le suivi des ravageurs et des maladies et de mener des interventions collectives et ainsi d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'initiative régionale aidera les pays à atteindre les ODD 1, 2, 3, 11, 12, 13 et 17.

Domaines programmatiques prioritaires connexes

86. **Résistance aux antimicrobiens, sécurité sanitaire des aliments et santé publique:** la FAO aidera les Membres à surveiller la situation en matière de sécurité sanitaire des aliments dans la région au moyen d'indicateurs fondés sur des données scientifiques. La génération de données relatives à la résistance aux antimicrobiens (surveillance) dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture sera progressivement améliorée grâce à l'élaboration et à la publication de directives régionales et nationales à ce sujet. La gestion de la résistance aux antimicrobiens et la sensibilisation à ce problème seront renforcées par la mise au point d'outils techniques et de matériel d'orientation, la diffusion de matériel éducatif auprès de la prochaine génération de vétérinaires et l'apport d'un soutien en faveur de la santé publique dans toute la région.

87. **Prévention et lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes:** la FAO continuera à renforcer la capacité des pays à réduire autant que possible les effets néfastes des ravageurs et des maladies des animaux et des plantes sur la santé publique, les moyens d'existence et la sécurité économique et alimentaire. L'expérimentation à titre pilote et la transposition à plus grande échelle des approches de gestion des risques performantes et fondées sur des éléments factuels seront poursuivies, sur la base des résultats obtenus par la FAO et des enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de santé animale par le Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières ces quinze dernières années. L'Organisation appliquera des approches tournées vers l'avenir pour déterminer les principaux défis et élaborer des politiques contribuant à promouvoir les systèmes alimentaires durables à faible risque et, dans ce but, fera participer les principales parties prenantes des filières, y compris les communautés et le secteur privé, afin de garantir l'institutionnalisation des bonnes pratiques et la mise en place de stratégies de transposition à plus grande échelle économiquement, socialement et culturellement acceptables. La FAO aidera les pays à gérer les maladies animales transfrontières sur le long terme, continuera à

renforcer les capacités des pays membres en matière de services de santé animale et appuiera la collaboration multilatérale et régionale visant à prévenir et à éradiquer ces maladies.

88. Dans la région, la FAO encouragera la mise en place de mécanismes de gouvernance et de coordination améliorés afin d'intégrer l'établissement et l'amélioration de systèmes de gestion des risques permettant de réglementer les déplacements sans danger des animaux, des végétaux et des aliments. Les pays membres recevront du matériel d'orientation sur les processus éclairés par des éléments factuels, et l'amélioration de la gestion des connaissances et de la sensibilisation favorisera une prise de décision et une mise en œuvre plus cohérentes et synergiques associant les partenaires nationaux et régionaux. La FAO apportera une assistance technique visant à renforcer les capacités régionales et nationales ayant trait à la gestion durable de la chenille légionnaire d'automne et au diagnostic et à la surveillance des maladies du manioc et de la banane.

Initiative interrégionale 4) Initiative interrégionale en faveur des PEID de l'Asie et du Pacifique axée sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience face aux aléas climatiques

89. En tant que mécanisme de mise en œuvre dans les îles du Pacifique du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID, l'initiative interrégionale est axée sur les domaines thématiques du Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique, dans lequel la FAO a un rôle de premier plan à jouer pour compléter l'exécution du cadre de programmation multipays relatif aux îles du Pacifique. En vue d'accélérer les progrès accomplis pour atteindre les objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition en rendant l'exécution du programme de la FAO plus cohérente et coordonnée avec l'appui apporté par les partenaires du développement, l'initiative interrégionale continuera à privilégier les partenariats et la conduite des activités intersectorielles et multipartites définies dans la stratégie de mise en œuvre du Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique.

90. La FAO appuiera une approche des systèmes alimentaires tenant compte de la question de la nutrition et encouragera les actions intersectorielles coordonnées dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre d'action commun pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les îles du Pacifique, grâce à une analyse approfondie des systèmes nutritionnels et alimentaires de la région Pacifique, et notamment l'organisation d'un colloque de haut niveau dans la région sur ces systèmes. Par ailleurs, les capacités seront renforcées en ce qui concerne l'analyse de l'efficacité des politiques et la coordination des activités intersectorielles pour faciliter l'application des politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. On étudiera également la possibilité d'étendre le mécanisme «Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation» (FIRST) à d'autres pays intéressés du Pacifique.

91. Un appui sera apporté pour améliorer les recensements agricoles nationaux et pour renforcer l'aptitude à produire et à analyser les indicateurs relatifs à l'ODD 2.1 à partir des enquêtes nationales.

92. L'Organisation épaulera la mise au point de techniques d'agriculture et de pêche résilientes, intelligentes face aux aléas climatiques et tenant compte de la question de la nutrition, notamment avec la mise en œuvre dans certains pays d'un programme prévoyant la mise en place de dispositifs de concentration de poissons à proximité des côtes. Elle contribuera aussi à améliorer les filières agricoles et halieutiques grâce à la génération de connaissances, à la conduite de formations et au renforcement des capacités d'analyse des laboratoires de la région.

Domaines d'impact prioritaires transversaux

93. **Données, recensement agricole et suivi des ODD** (contribution à la réalisation de l'ensemble des ODD): la FAO s'emploiera à améliorer la collecte, l'accès, l'analyse et le suivi des données concernant la sécurité alimentaire et la nutrition à l'intention des hauts responsables. À cet effet, elle appuiera quatre aspects prioritaires: i) des statistiques plus fréquentes et plus harmonisées résultant de l'utilisation d'un système intégré d'enquêtes et de recensements agricoles et de l'amélioration de la coordination entre les bureaux nationaux de la statistique et les ministères de l'agriculture; ii) des

statistiques obtenues à moindre coût et plus rapidement, grâce à l'utilisation croissante de technologies, comme la collecte de données par tablette ou téléphone et l'utilisation d'autres sources de données (par exemple, données d'observation de la Terre/images satellites), ou bien grâce à l'emploi des renseignements administratifs, comme le cadastre, pour à la fois générer des statistiques agricoles et assurer le géoréférencement; iii) l'accès amélioré aux données permis par des politiques d'accès ouvert et la fourniture de microdonnées rendues anonymes; et iv) l'adoption d'une approche «main dans la main», pour renforcer la mise en commun des connaissances et le renforcement des capacités, en vertu de laquelle les premiers à innover partagent leurs connaissances, leur savoir-faire et leur expérience avec ceux qui suivent.

94. **Agriculture numérique, innovation et technologies** (contribution à la réalisation de l'ensemble des ODD): l'utilisation généralisée des nouvelles technologies de l'information, technologies numériques et technologies des communications est essentielle s'agissant de suivre les systèmes alimentaires, les ravageurs/maladies et la biodiversité et d'améliorer la réduction et la gestion des risques de catastrophes. La FAO s'efforce de tirer parti des expériences performantes pour aider les pays membres de la région à élaborer des stratégies en matière d'agriculture électronique. En outre, la FAO étend actuellement la portée des activités relatives aux innovations numériques et aux technologies des communications compte tenu de l'attrait puissant qu'exercent ces innovations, de leur expansion régulière dans le monde agricole et de leurs incidences potentielles sur la productivité et la durabilité, sans parler des retombées du point de vue de l'équité sociale de technologies aussi révolutionnaires.

95. La FAO s'est attelée à l'élaboration d'une nouvelle stratégie élargie concernant les innovations numériques dans l'agriculture afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes des Membres qui souhaitent intégrer et améliorer leurs capacités d'innovation numérique à l'appui de l'agriculture durable, des systèmes alimentaires, des ressources naturelles et de l'action climatique. La nouvelle stratégie en matière d'innovation numérique pour l'exercice biennal 2020-2021 et au-delà vise à exploiter le paysage des innovations numériques en pleine expansion en appuyant le déploiement et l'intégration des innovations numériques dans les projets de développement liés à l'alimentation et à l'agriculture au niveau des pays. La FAO s'attachera principalement à apporter un appui et à répondre aux besoins des pays en matière de planification, expérimentation à titre pilote et investissement concernant les technologies novatrices telles que les prévisions météorologiques saisonnières, les systèmes d'alerte rapide, les données hydrométéorologiques *in situ*, la surveillance par télédétection, les systèmes de traçage de produits, les données et l'observation de terrain et les enquêtes.

96. Le tableau de la figure 2 montre les liens existant entre les domaines programmatiques prioritaires, les initiatives régionales, les cinq objectifs stratégiques et les cibles des ODD concernées.

97. La FAO contribue activement à la réforme régionale du système des Nations Unies pour le développement en Asie et dans le Pacifique, et notamment à l'établissement d'une solide plateforme commune de gestion des connaissances des Nations Unies et à la production croissante de statistiques, politiques et travaux analytiques conjoints avec les commissions économiques régionales et d'autres organismes des Nations Unies, tirant profit de l'avantage comparatif de l'Organisation. La FAO est convaincue qu'une meilleure harmonisation aux échelons mondial, régional, sous-régional et national favorisera l'appropriation par les pays, entraînera des gains d'efficacité non négligeables et améliorera l'efficacité. L'Organisation a fourni aux Représentants de la FAO des indications actualisées concernant le cadre de programmation par pays afin que les activités de la FAO s'inscrivent plus parfaitement dans le Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable. L'amélioration de la coordination et de l'efficacité au niveau des pays sera appuyée par les travaux normatifs menés à l'échelon régional et, conformément à la réforme du système des Nations Unies au niveau des pays, de plus en plus souvent complétée par la réalisation conjointe de la planification, de la programmation et de la budgétisation dans certains domaines clés comme la réduction des risques de catastrophes et la résilience climatique ainsi que la transformation des systèmes alimentaires et agricoles au service de régimes alimentaires sains et d'une meilleure nutrition, tout particulièrement au profit des communautés pauvres et vulnérables.

98. L'appui que la FAO fournit aux pays d'Asie et du Pacifique pour accélérer la réalisation des ODD sera amplifié par l'établissement de partenariats fructueux avec un vaste éventail d'acteurs, notamment les gouvernements, les parlementaires, les universités et les instituts de recherche (dont les centres du CGIAR), la société civile et les agriculteurs familiaux et leurs organisations, et par le recours à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. La FAO renforcera sa collaboration avec le secteur privé pour débloquer des flux d'investissement importants, des innovations et des pratiques plus durables et stimuler le développement rural, tout particulièrement à l'intention des pays les moins avancés et des communautés vulnérables afin que personne ne soit laissé de côté. Dans le cadre de l'initiative Main dans la main, la FAO aidera les pays à utiliser les systèmes d'information géographique et d'autres données pour être en mesure de cibler les plus pauvres, repérera les chances à saisir et les déficits d'investissement dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, établira un cadre d'évaluation rigoureux de la performance au regard des étapes d'avancement de la réalisation des ODD, facilitera la répartition judicieuse des financements et du savoir-faire entre les pays, et créera à tous les niveaux des partenariats axés sur les résultats. Lors de la mise en œuvre de l'Initiative Main dans la main dans la région, l'appropriation et le pilotage des opérations par les pays seront fondamentales s'agissant de garantir la durabilité et l'institutionnalisation des activités. En outre, la FAO s'assurera de l'apport d'un appui généralisé par les organismes des Nations Unies et d'autres acteurs du développement pour transposer à plus grande échelle les expériences performantes et établir de véritables synergies avec les initiatives actuelles et futures visant la réalisation des ODD.

Figure 1. Cadre de résultats de la FAO – composantes principales**Vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des Membres:

- 1) Éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- 2) Éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- 3) Gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif supplémentaire

Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

Fonctions essentielles

- 1) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels qu'accords internationaux, codes de conduite et normes techniques
- 2) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 3) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays.
- 4) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau des pays et à l'échelon régional pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles.
- 5) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 6) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 7) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

Objectifs fonctionnels

- 1) Communication
- 2) Technologies de l'information
- 3) Gouvernance, surveillance et direction de la FAO
- 4) Administration efficiente et efficace

Figure 2. Liens entre les domaines programmatiques prioritaires, les initiatives régionales, les objectifs stratégiques et les cibles des ODD

Domaine programmatique prioritaire	Initiatives régionale	Objectifs stratégiques	Contribution à la réalisation des cibles des ODD
<p>1. Transformation inclusive et durable des systèmes agricoles et alimentaires</p>	<p>Initiative régionale 1. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition</p>	<p>Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer complètement l'extrême pauvreté (1.1) • Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté (1.2) • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires en assurant l'accès aux terres (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués (2.5) • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte (12.3) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b) • Réglementer efficacement la pêche et mettre un terme à la surpêche afin de rétablir les stocks de poissons (14.4)

			<ul style="list-style-type: none"> • D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières (14.5) • Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1) • Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols (15.3) • Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 (17.11)
2. Appui à la diversification des aliments produits et consommés au service de régimes alimentaires sains et d'une meilleure nutrition	Initiative régionale 1. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition	Objectifs stratégiques 1, 2, 4	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués (2.5) • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée (3.4) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b)
3. Promotion de l'inclusion socioéconomique	Initiative régionale 1. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la	Objectifs stratégiques 1, 3	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer complètement l'extrême pauvreté (1.1) • Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté (1.2) • Assurer l'égalité des droits pour tous (1.4)

	transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition		<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires en assurant l'accès aux terres (2.3) • D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (8.6) • Prendre des mesures immédiates pour supprimer le travail forcé et mettre fin au travail des enfants (8.7) • Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national (10.1) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b)
4. Filières inclusives, et pertes et gaspillages de nourriture	Initiative régionale 1. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition	Objectifs stratégiques 2, 3, 4	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte (12.3) • Réglementer efficacement la pêche et mettre un terme à la surpêche afin de rétablir les stocks de poissons (14.4)

			<ul style="list-style-type: none"> • Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 (17.11)
5. Systèmes alimentaires urbains durables	Initiative régionale 1. Initiative régionale sur le Défi «Faim zéro» fondée sur la promotion de la transformation durable des systèmes alimentaires et agricoles aux fins de l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition	Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (8.6) • Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national (10.1) • Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte (12.3) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b)

<p>6. Pêche et aquaculture durables, y compris la lutte contre la pêche INDNR</p>	<p>Initiative régionale 2. Initiative régionale sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles</p>	<p>Objectifs stratégiques 2, 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer complètement l'extrême pauvreté (1.1) • Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté (1.2) • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Réserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués (2.5) • Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte (12.3) • Réglementer efficacement la pêche et mettre un terme à la surpêche afin de rétablir les stocks de poissons (14.4) • D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières (14.5) • Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1)
<p>7. Pénurie d'eau</p>	<p>Initiative régionale 2. Initiative régionale sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables</p>	<p>Objectifs stratégiques 2, 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement et réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau (6.4)

	des ressources naturelles		<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b) • Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1) • Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols (15.3)
8. Restauration des terres (y compris la gestion des forêts, la gestion des terres et des sols et la biodiversité)	Initiative régionale 2. Initiative régionale sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles	Objectifs stratégiques 2, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b) • Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1) • Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols (15.3) • Assurer la préservation des écosystèmes montagneux (15.4)
9. Réduction des risques de catastrophe et résilience face aux aléas climatiques	Initiative régionale 2. Initiative régionale sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables	Objectifs stratégiques 2, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2)

	des ressources naturelles		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement et réduire le nombre de personnes qui manquent d'eau (6.4) • Réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, ainsi que la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes (11.5) • Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat (13.1) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b) • Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce (15.1) • Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols (15.3) • Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés (16.1)
10. Résistance aux antimicrobiens, sécurité sanitaire des aliments et santé publique	Initiative régionale 3. Initiative régionale «Un monde, une santé» et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes	Objectifs stratégiques 3, 4, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4)

			<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée (3.4) • Réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, ainsi que la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes (11.5) • Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 (17.11)
11. Prévention et lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes	Initiative régionale 3. Initiative régionale «Un monde, une santé» et de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes	Objectifs stratégiques 2, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires en assurant l'accès aux terres (2.3) • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, ainsi que la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes (11.5) • Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat (13.1)
12. PEID de l'Asie et du Pacifique	Initiative interrégionale 4. Initiative interrégionale en faveur des PEID de l'Asie et du Pacifique axée sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la	Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4, 5	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental (1.5) • Accès à une alimentation saine et nutritive pour tous (2.1) • Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (2.2) • Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires (2.3)

	résilience face aux aléas climatiques		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production (2.4) • Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires (2.c) • D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (8.6) • Assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national (10.1) • Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte (12.3) • Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face au changement climatique, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés (13.b)
13. Données, recensement agricole et suivi des ODD	Thèmes transversaux	Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4, 5	Toutes les cibles des ODD
14. Agriculture numérique, innovation et technologies	Thèmes transversaux	Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4, 5	Toutes les cibles des ODD